



# FORMULAIRE D'ABONNEMENT PASS FRÉQUENCE

## LE SOUSCRIPTEUR

Cochez cette case s'il s'agit d'un ré-abonnement

Nom  Adresse   
Prénom  Code postal  Ville   
Date de naissance  Téléphone mobile   
Email

## ABONNEMENTS

En cas de difficulté pour remplir ce dossier, nous vous invitons à nous contacter : 02 98 80 80 80 • voyageur@pennarbed.

Cochez cette case s'il s'agit d'une adhésion au pass **Fréquence illimité Famille\***.

\*1 carte Fréquence illimité par membre de la famille, valable pour l'achat d'1 pass adulte + 2 pass enfants, ou 2 pass adultes + 1, 2 ou 3 pass enfants.  
Supplément de 15 € par enfant supplémentaire de 4 à 17 ans.

### BÉNÉFICIAIRE N°1

Fréquence 4  Fréquence illimité

Adulte  Enfant 4/17 ans

Nom

Prénom

Date de naissance

..... Personnalisation de la carte .....

Ouessant  Molène  Sein

..... Retrait de la carte .....

Par courrier  En gare de

### BÉNÉFICIAIRE N°2

Fréquence 4  Fréquence illimité

Adulte  Enfant 4/17 ans

Nom

Prénom

Date de naissance

..... Personnalisation de la carte .....

Ouessant  Molène  Sein

..... Retrait de la carte .....

Par courrier  En gare de

### BÉNÉFICIAIRE N°3

Fréquence 4  Fréquence illimité

Adulte  Enfant 4/17 ans

Nom

Prénom

Date de naissance

..... Personnalisation de la carte .....

Ouessant  Molène  Sein

..... Retrait de la carte .....

Par courrier  En gare de

### BÉNÉFICIAIRE N°4

Fréquence 4  Fréquence illimité

Adulte  Enfant 4/17 ans

Nom

Prénom

Date de naissance

..... Personnalisation de la carte .....

Ouessant  Molène  Sein

..... Retrait de la carte .....

Par courrier  En gare de

### BÉNÉFICIAIRE N°5

Fréquence 4  Fréquence illimité

Adulte  Enfant 4/17 ans

Nom

Prénom

Date de naissance

..... Personnalisation de la carte .....

Ouessant  Molène  Sein

..... Retrait de la carte .....

Par courrier  En gare de

### BÉNÉFICIAIRE N°6

Fréquence 4  Fréquence illimité

Adulte  Enfant 4/17 ans

Nom

Prénom

Date de naissance

..... Personnalisation de la carte .....

Ouessant  Molène  Sein

..... Retrait de la carte .....

Par courrier  En gare de

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Transport et de Vente de la Compagnie Penn Ar Bed et les accepter sans réserves pour valider ma demande.

## PIÈCES À JOINDRE

- Votre règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie Penn Ar Bed
- Une photo d'identité pour chaque usager, avec au dos noms et prénoms  
Les photos seront de qualité identité (norme AFNOR NF Z12010 du 22 mai 1990, format 35/45)
- Si adhésion au pass **Fréquence illimité Famille**,  
une photocopie du ou des livrets de famille justifiant la filiation

## ADRESSE D'ENVOI DU FORMULAIRE

Adressez votre courrier (formulaire et pièces à joindre) à :

COMPAGNIE MARITIME PENN AR BED  
CARTES ABONNEMENT  
1er Éperon - Port de Commerce -  
Quai Georges Lombard CS 82954 29229 BREST Cedex 2.





## DÉTAIL DES OFFRES

# PASS FRÉQUENCE

## LES OFFRES



### La formule **Fréquence 4** : amortie dès le 2<sup>ème</sup> aller-retour !

Le pass Fréquence 4 vous permet de réaliser 4 voyages aller-retour par an sur la ou les îles de votre choix.

La carte nominative, vendue 65 € est valable 1 an, à compter de la date du 1<sup>er</sup> passage sans contrainte d'utilisation.



### La formule **Fréquence illimité** : Plus vous voyagez moins vous payez !

Le pass Fréquence illimité vous permet de voyager autant de fois que vous le souhaitez individuellement ou en famille sur la ou les îles de votre choix et pour toutes les traversées.

La carte nominative est valable 1 an à compter de la date du 1<sup>er</sup> passage sans contrainte d'utilisation et vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Profitez de **+ de 50 % de réduction** pour au moins 10 allers-retours réalisés dans l'année !

## LA TARIFICATION

Pass Fréquence 4	Adulte	<b>65,00 €<sup>TTC</sup></b>	4 allers-retours inclus
Pass Fréquence 4	Enfant 4/17 ans	<b>40,00 €<sup>TTC</sup></b>	4 allers-retours inclus
Pass Fréquence illimité	Adulte	<b>50,00 €<sup>TTC</sup></b>	+ Prix aller-retour 10,00 € <sup>TTC</sup>
Pass Fréquence illimité	Enfant 4/17 ans	<b>40,00 €<sup>TTC</sup></b>	+ Prix aller-retour 5,00 € <sup>TTC</sup>
Pass Fréquence illimité	Famille*	<b>140,00 €<sup>TTC</sup></b>	+ Prix aller-retour 10,00 € <sup>TTC</sup> et 5,00 € <sup>TTC</sup> par enfant

\*1 carte par membre de la famille valable pour l'achat d'un pass 1 adulte + 2 pass enfants ou 2 pass adultes + 1,2 ou 3 pass enfants de 4 à 17 ans. Supplément de 15€ par enfant supplémentaire de 4 à 17 ans.

## CAS D'USAGE

Exemple N°1 :

**Julien veut souscrire un pass Fréquence 4.** Il renseigne les informations le concernant sur le formulaire, joint au formulaire sa photo d'identité annotée au dos de son nom et prénom, ainsi qu'un chèque de 65€ à l'ordre de la Compagnie Penn Ar Bed.

Exemple N°2 :

**Thomas et Pauline veulent souscrire un pass Fréquence illimité Famille** pour eux et leurs 4 enfants. Après avoir coché la case "Adhésion au pass Fréquence illimité Famille" du formulaire, ils renseignent les informations pour les 6 bénéficiaires de leur abonnement. Ils joignent au formulaire une photocopie de leur livret de famille, 1 photo de chaque bénéficiaire annotée au dos des noms et prénoms, ainsi qu'un chèque de 155€ (140€ + 15€ par enfant supplémentaire excédant la limite de 3 enfants) à l'ordre de la Compagnie Penn Ar Bed.





# CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET D'UTILISATION DES PASS FRÉQUENCE

## Comment acheter ou renouveler mon pass et obtenir ma carte ?

### Complétez le présent formulaire

accessible sur [www.pennarbed.fr](http://www.pennarbed.fr) dans la rubrique tarifs.

### Joignez à votre formulaire :

- Votre règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie Penn Ar Bed.
- Une photo d'identité pour chaque carte, avec au dos les noms et prénoms du/des bénéficiaire(s).
- Une copie du ou des livrets de famille justifiant la filiation pour le Pass Fréquence illimité Famille.

### Adressez-nous votre courrier à :

COMPAGNIE MARITIME PENN AR BED  
CARTES ABONNEMENT

1er Éperon - Port de Commerce -

Quai Georges Lombard CS 82954 29229 BREST Cedex 2.

Les avoirs de traversées non utilisés en 2022 et valables 1 an à compter de la date du passage initial pourront être utilisés dans le cadre de l'achat d'un Pass. Nous vous remercions de nous en faire part au moment de l'achat de la carte.

## Les Pass Fréquence

Pendant leur période de validité, les Pass Fréquence 4 et Pass Fréquence Illimité vous permettent d'obtenir des tarifs préférentiels sur l'ensemble de nos lignes au départ de Brest, Le Conquet, Camaret ou d'Audierne vers Ouessant, Molène ou Sein après règlement du Pass. Les Pass Fréquence ne s'appliquent pas aux trajets continent > continent et aux trajets inter-îles.

Les Pass Fréquence 4 et Fréquence Illimité sont accessibles à tous et donnent lieu à la création d'une carte valable 1 an à compter de la date du premier passage.

Le Pass FREQUENCE 4 est à renouveler lorsque les 4 allers-retours sont utilisés. Le Pass FREQUENCE illimité est à renouveler chaque année pour conserver l'accès au tarif préférentiel.

## Conditions d'utilisation

Les cartes sont soumises aux conditions de transport et de vente de la Compagnie maritime Penn Ar Bed.

### Validité :

Passé les 12 mois de validité de la carte, les passages non utilisés seront perdus, et aucune prolongation ne sera possible. Pour connaître le solde du nombre de passage sur votre carte, nous vous invitons à nous contacter par mail à [voyageur@pennarbed.fr](mailto:voyageur@pennarbed.fr) ou par téléphone au 02 98 80 80 80 (Ouessant-Molène) ou au 02 98 70 70 70 (Sein).

En cas de non-utilisation d'une carte, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

### Cartes nominatives :

Les cartes sont nominatives, strictement personnelles et non cessibles. Le titulaire de la carte est le seul bénéficiaire du tarif préférentiel auquel donne droit l'abonnement.

Les cartes sont à présenter physiquement lors de l'achat d'un titre de transport et au contrôle à l'embarquement. Dans le cadre de la dématérialisation des titres de transport, les billets sont directement chargés sur la carte. Il reste néanmoins possible de retirer un titre de transport en gare maritime.

Le code barre de la carte révèle la validité ou l'expiration de celle-ci.

Le Pass Famille est accessible exclusivement à partir de 1 adulte + 2 enfants ou de 2 adultes + 1,2 ou 3 enfants. Un supplément de 15€ sera demandé à partir du 4<sup>ème</sup> enfant supplémentaire. Le pass famille doit comporter au minimum trois membres, dont au moins un parent. La date de début de validité sera la date de premier passage de l'un des membres de la famille.

## Conditions de réservation

Il est possible de réserver vos allers-retours :

### En ligne

En souscrivant aux Pass Fréquence, vous recevrez une carte sur laquelle sera reporté votre numéro personnel. C'est ce numéro qui devra être indiqué 2 fois lors de l'achat de vos billets de bateau dans la rubrique Infos voyageurs « Je possède une carte d'abonnement.

### Par téléphone

Au 02 98 80 80 80 pour vos traversées vers Ouessant-Molène.

Au 02 98 70 70 70 pour vos traversées vers l'île de Sein.

Pour valider la carte, il vous faudra nous communiquer votre n° de carte.

### En gare maritime

Au guichet de l'une de nos gares maritimes : Brest, Le Conquet, Molène, Ouessant, Audierne, Sein, Camaret.

## Conditions en cas de perte ou de vol

En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata pourra être réalisé sur demande auprès de la gare maritime de Brest en contrepartie du règlement de la somme de 10€ par carte.

Les informations recueillies sont utilisées afin de répondre à vos demandes d'abonnement ou de ré-abonnement aux services de transport organisés par Penn Ar Bed. Les données collectées sont destinées aux services concernés de la Région Bretagne, et le cas échéant, à leurs sous-traitants et prestataires. Vous disposez du droit d'accéder aux informations qui vous concernent, notamment pour y apporter d'éventuelles corrections ainsi que du droit à la limitation du traitement et de définir des directives relatives au sort des données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez, également, du droit de vous opposer à tout moment, à ce traitement. Pour exercer ces droits, il vous suffit d'envoyer un mail à [adresse.informatique-libertes@bretagne.bzh](mailto:adresse.informatique-libertes@bretagne.bzh) ou par courrier postal auprès du Délégué à la Protection des Données de la Région Bretagne, 283 avenue du Général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7.

